Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
de la Haute Garonne

Fédération Française de Pétanque et
Jeu Provençal - Ligue Midi-Pyrénéés

C O M P T E R E N D U

Réunion du Comité Directeur
Vendredi 25 septembre 2020

Présents :

Mmes : CASSAIGNEAU - CLAMENS - FOURNES - LOZANO - MONDRAGON - ROUGES - SANS

Mrs : BEIGNON –- DEBEZI - DUCASSE – GALIANO - HUGUET– LE BOT - LE MANACH - NEVEU - PINAUD - RICARD - VIGNERES

Absents excusés :

Mrs: ARCANGELI - ARNAUD - AZEMA – CARLES - DALLIER – JURADO - LACROUX

Secrétaire administrative, Valérie

Préambule du Président

Bonjour à toutes et tous, merci de vous être dégagés de vos obligations pour être présents ce soir.

Une période bizarre avec un arrêt brutal de notre discipline sportive. Seules quelques compétitions ont été maintenues par des Présidents de clubs qui ont dû faire face à des obligations draconiennes.

La COVID 19 n'est pas derrière nous puisque nous sommes toujours confrontés à des décisions qui rendent la vie de tout un chacun difficile et la pratique sportive sporadique.

Les dernières mesures prises n'entravant pas plus qu'hier le déroulement des compétitions, le port du masque sur les terrains n'est pas obligatoire pour les compétiteurs, il est conseillé pour les personnes licenciées vulnérables. Cependant en dehors des terrains, il est obligatoire pour les joueurs, les officiels comme les spectateurs. Les organisations de compétitions sont toujours subordonnées à une autorisation municipale qui peut évoluer en fonction des décisions préfectorales.

Les buvettes et autres restaurations rapides sont assujetties aux mêmes règles que les bars et restaurants : j'incite les organisateurs à respecter scrupuleusement ces règles (pas de services debout, respect de la distanciation, de la désinfection des tables et chaises après le passage de chaque usager…).

Je ne sais de quoi sera fait l'avenir, le ciel va-t-il se dégager face à cette pandémie ou s'obscurcir ? Nul ne le sait. Nous allons devoir apprendre à vivre avec un masque car l'activité ne vas pas s'arrêter du moins je l'espère.

Les scénarii les moins optimistes ou les plus pessimistes fleurissent sur les réseaux sociaux et nous annoncent des lendemains difficiles.

Nous avons perdu cette année environ 5 % de nos licenciés (7% au niveau national) et j'émets le vœux (et je le crois sincèrement) que 2021 ne soit pas plus impactée que 2020.

Rien à ce jour ne nous permet de voir tout en noir, il faut être prudent mais réaliste et bâtir l'avenir sur ces bases.

Michel LE BOT

1- Approbation du compte rendu des réunions du 06/03 et du 05/05/2020 (visioconférence)

Les comptes rendus soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apportent aucune remarque et sont approuvés à l'unanimité.

2- Rétrospective et répercussions de la crise sanitaire sur notre activité

1) Les Championnats de France ont été annulés entraînant l'annulation des Championnats Départementaux, Régionaux 2020. Annulation des CDC et CRC.
2) Des compétitions Départementales, Régionales et/ou Nationales ont été supprimées, d'autres maintenues malgré des contraintes sanitaires parfois (très) contraignantes (toujours en vigueur).
3) Si cette situation devait perdurer en 2021, il est certain que l'impact sur notre discipline aura des retentissements importants notamment budgétaires.
4) En termes de licences, malgré cette situation, notre Département ne figure pas en mauvaise place sur le plan national.
5) Cette crise aura une répercussion évidente sur la tenue de notre Congrès Départemental du 29 novembre prochain, certains points de l'ordre du jour s'en trouveront allégés.

3- Compte rendu des rencontres avec les Présidents de Clubs sur la refonte des Secteurs

Raymond LE MANACH et Francis RICARD se sont déplacés dans les 5 Districts et ont présenté aux Présidents de Clubs, le projet de ce redécoupage. Toutes ces réunions se sont très bien passées, animées par des questions pertinentes, des débats francs et sereins.

70 à 80% des Clubs ont participé à ces réunions. Le projet sportif des Championnats Départementaux avec les qualificatifs 2021 a été bien perçu même si des questions restent posées ou à poser comme :

- Est-ce que (et quand), la zone Sud Comminges restera à 1 zone de qualification ou passera à 2 (dans un avenir plus ou moins lointain) ?
- Dans le District Ouest, les deux zones de qualification proposées sont très déséquilibrées. Mrs VIGNERES et AZEMA ont entre les mains le projet à 3 zones de qualification, à charge pour eux de le présenter aux Clubs. Ce projet a le mérite de :
  - Être équilibré en termes de participation sur les concours qualificatifs
  - Permettre à davantage de Clubs de postuler à l'organisation de ces qualificatifs

Jean- Bernard VIGNERES : il y a deux opinions différentes, celle des « gros Clubs » qui sont à la recherche de places qualificatives et celle des « petits Clubs » qui voient dans ce projet la possibilité d'être, demain, organisateurs de compétitions qualificatives. Une réunion avec les Clubs du District est prévue semaine prochaine pour faire avancer le projet.

Le compte rendu de ces réunions et les pièces jointes sont consultables sur le site internet du CD31.

4- Compte rendu de la réunion du CRO du 5 septembre 2020 à Rivesaltes

Tous les Comités étaient présents réunis dans un prestigieux cadre, le Domaine de ROMBEAU à Rivesaltes (66). Deux personnes avaient manifesté le souhait d'assister à nos travaux, le futur Secrétaire Général du CD34 et Raymond LE MANACH.

Nos travaux ont commencé par l'AG extraordinaire et la mise à jour des Statuts et du RI.

La réunion du Comité Directeur commençait vers 9h. Trois grands points à retenir au-delà des sujets classiques :

1) Présentation de l'Entente Fémina par Lydie Lozano, Présidente de la C° Féminine Occitanie.

Deux projets avaient été travaillés et sont présentés :
- Le n°1 est un copier/coller de l'entente Fémina existant en Midi-Pyrénées avec une adaptation du règlement existant aux 8 Départements MP aux 13 du C.R.O avec un découpage en 4 zones sur 2 journées qualificatives et une phase finale.

- Le n° 2 est un projet qui se déroule sur une seule journée qualificative dans les 13 départements en même temps et une phase finale à 32 équipes.
Le projet n°1 est apparu trop couteux, difficile à mettre en place pour certain Département au rapport au kilométrage.
Le projet n° 2 a été validé par l'assemblée avec préinscription, de plus les joueuses d'un Département peuvent aller jouer dans un autre Département ce qui permet de garder l'ambiance de convivialité propre à cette compétition. Reste à fixer les dates, soit le 4 ou 25 avril 2021 (le dimanche, face à un provençal), la finale pourrait se dérouler le 12 ou 13 juin 2020.

2) Présentation du calendrier 2021, par Francis RICARD

✓ Calendrier des Championnats Régionaux

Il est bâti sur le calendrier Fédéral. Les lieux restent identiques au calendrier 2020 avec une exception pour le Championnat Triplette JP ne se déroulera pas à Cournonterral mais à Balaruc les Bains toujours dans le 34

✓ Les CRC open et Féminin

Le calendrier 2021 a été difficile à bâtir car il a fallu tenir compte de beaucoup de paramètres dont la date buttoir de la CDF fixée au 1er week-end d'octobre, le déroulement en Occitanie, de Nationaux etc.

✓ CRC vétérans

Création dès 2021, avec les résultats 2019 (2020 ayant été une année blanche) du Championnat vétéran à 32 clubs répartis en 4 groupes de 8, comme les CRC Open et Féminin.

Conséquence : les clubs vont « monter » d'une division alors qu'aujourd'hui le CRC est une finale Régionale comprenant les Champions et vice-Champions des CDC de l'année.

Il s'agit donc d'une division régionale avec des Clubs qui quittent la division départementale. Pour notre Département, les deux 2 clubs concernés sont la BJ Colomiers et Saint-Gaudens. Ils vont recevoir l'invitation à participer à cette compétition. Si un des deux refusaient sa qualification, ce qui est permis par le règlement, la place serait proposée au 3ème, Le Fousseret voire au 4ème, Cazères dans l'ordre du classement, sachant que ces équipes ne participeront plus au CDC.

✓ CNC féminin

Le Club de Villeneuve de la Rao (66) fait forfait en CNC féminin. La FD propose cette place vacante à l'Occitanie qui revient de droit (3ème du CRC féminin 2019) au Club de Saint-Jean Pla de Cort (CD66). Il faudra repêcher un Club en CRC féminin qui est le Club du Family de Carcassonne, meilleur classé des descendants (CD11).

✓ Projet pour 2022

Calquer les calendriers CRC Open et Féminin au calendrier de ces mêmes CNC. Le changement est que le CNC se déroule sur trois week-end alors que nos CRC se déroulent sur quatre. Nous aurons donc un week-end à trois matchs. Le CRO versera une indemnité d'hébergement au Club participant de 150€ (120€ pour les féminines) à condition qu'il soit situé à plus d'une heure de route du lieu des rencontres.

3) Présentation du projet Associatif et Sportif, par Patrice Rodriguez, DTN

Après la présentation détaillée du projet, Patrice RODRIGUEZ a répondu de bonne grâce, aux nombreuses interrogations des uns et des autres. Sollicités pour se prononcer pour ou contre, d'autoriser le CRO et la FD à travailler sur le projet Associatif et Sportif, 11 Départements ont voté pour et 2 départements se sont abstenus.

5- Préparation du Congrès Départemental du 29/11/20 à Lavernose-Lacasse

Le Congrès Départemental aura bien lieu à Lavernose-Lacaze le 29 novembre. Deux salles seront mises à disposition par la Mairie, une pour nos travaux et l'autre pour le repas. La taille des salles permettra de respecter la distanciation imposée par le protocole sanitaire en vigueur aujourd'hui. Un petit souci (peut-être) pour le podium qui ne pourra pas accueillir beaucoup de monde.

Les candidatures pour les élections départementales sont à déposer au Comité Départemental avant le 06 novembre 2020 avec l'extrait du casier judiciaire n°3. Après les élections départementales, la liste des élu-e-s est transmise au Ministère de la Jeunesse et des Sports pour un contrôle d'honorabilité.

Il faudra surement faire la « police » à l'accueil des clubs (qui sera fait par district) pour respecter un sens de circulation bien défini : les clubs arrivent, émargent, votent et vont s'assoir pour assister au Congrès. Pas de coin « café », pas de buvette. Nous pouvons nous attendre à des contrôles par les autorités locales sur les respect des consignes sanitaires. Nous nommerons un référant Covid, poste que Michel LE BOT se propose de tenir.

Nous attendrons la mi-novembre et l'évolution de la situation sanitaire pour s'adapter. Peut-être que la présence des clubs se limitera à un représentant par Club ?

Quoiqu'il en soit, notre ordre du jour sera « allégé » : les rapports moral et sportif seront brefs, pas de compte rendu de Commissions. Les points principaux resteront le projet sportif 2021, la présentation du bilan, du budget prévisionnel et le vote. Mais d'ici là …

5- Préparation du Calendrier officiel H.G 2021

1) Championnats Départementaux

Il avait été offert aux Clubs organisateurs de ces Championnats en 2020, la possibilité de reconduire leur candidature pour 2021. Certains Clubs ont demandé des modifications :

✓ Le Club de Saint-Béat qui reçoit le Championnat HG Vétérans demande de le faire le jeudi et vendredi (au lieu de mercredi/jeudi comme noté sur le calendrier). Réponse : non, car le calendrier Fédéral impose ces dates.

✓ Le Club de Bessières qui initialement recevait en même temps, le tête à tête masculin et le doublette féminin, demande d'organiser le tête à tête masculin et de céder le doublette féminin (trop d'équipes). Le doublette féminin a été proposé à un club qui avait postulé mais n'avait pas été retenu, le Club de Soupetard.

✓ Le Club de Montréjeau candidat en 2020 pour le Championnat Départemental Promotion, ne peut plus le faire. Proposition : Roquefort organise le Triplette Promotion (on attribuera à un nouveau club pour le doublette mixte). Parmi les candidats 2020 non retenus qui pourraient recevoir le mixte, le Club de Balma. Raymond LE MANACH proposera cette solution au Président du Club de Balma.

✓ Le Club de Gratentour demande de reporter le 1er tour du CDC et CZC Vétérans du jeudi 29 avril 2021 date qui correspond à l'engagement de joueurs du Club à un concours vétérans en Espagne du 25 au 30 avril 2021 pour laquelle la participation financière avait été versée en 2020 et qui du fait du Covid est reportée en 2021. Ce Club demande e d'avancer le CDC et CZC Vétérans à la semaine précédente ou à la suivante.

Réponse : au regard de la raison invoquée qui ne relève pas de notre Règlement Administratif et Sportif Fédéral, le Comité Directeur s'oppose à la modification de date du calendrier officiel 2021.

2) CDC

✓ Les modifications des CRC Vétérans imposent deux « repêchages » du CDC. Nous devons « repêcher » deux Clubs descendus de la D1 en D2, Blagnac Ramiers et Leon Viala et « repêcher » deux

Clubs descendus de la D2 en CZC, Saint-Jean1 et Barbazan.

✓ Au mois de mai, a été voté la mise en place d'une D2 en CDC féminin. Pour le remplir, sont prioritaires :

- Les clubs descendants du CDC féminin en 2019 : Colonne Marengo, Bessières, Roquefort, Pibrac et Pins Villate (non inscrit en 2020).
- Puis les 2èmes de CZC 2019 : Auterive, Gratentour, Baziège, Grenade, Aspet.
- Puis les 3èmes de CZC 2019 : La Muretaine, Fronton, Bourg Saint-Bernard, La Salvetat, Mancioux.

Il en manquera deux (ou plus) qui devront être repêchés parmi les 4èmes de CZC 2019 par ordre : Léguevin, Aurignac, Nailloux, Saint-Alban et Miremont.

3) CZC

Il était envisagé de faire les CZC toutes divisions, féminins et masculins en 4 parties. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'avantage de cette formule est de programmer une compétition officielle avec un horaire de début et de fin raisonnable, tant pour les joueurs ou joueuses que les organisateurs.

Le règlement du CZC Vétéran pourrait servir de support de travail à celui des CZC Féminins et Masculins.

Après un tour de table, l'Assemblée se prononce à l'unanimité pour les CZC Féminins et masculins en 4 parties dès 2021.

4) Préparation du calendrier 2021

a) Dates

- Date limite de demande de concours dans les districts => Est-Lauragais, Nord et Centre, le 30 septembre 2020 ; Comminges, le 03 octobre ; Ouest, en attente.
- Retour des calendriers par district à Marie-Madeleine => **15 octobre date butoir**
- Réunion de relecture (au Comité) => 1er novembre
- Réunion d'harmonisation (chez JB) => Me 11 novembre

b) Gestion des concours « non officiels » et leur limitation

- Les concours officiels sont ceux qui figurent sur le calendrier officiel du Département.

- Les concours non officiels « autorisés » : type de compétitions qui a reçu l'aval du Responsable de District et donc du Comité pour se dérouler. Cette condition d'obtention d'autorisation du CD permet à la compétition d'être « couverte » par l'assurance fédérale, en tant que Club.

- Autre point à préciser : la limite maxi. de journées autorisées pour l'organisation de concours non officiels autorisés. Il faut être cohérent avec la règle que nous avons prise pour les compétitions officielles, de les limiter à 6 journées par club. Il faut y réfléchir … rapidement.

5) CDC Jeunes 2020

Il aura lieu le 10 octobre à Saint-Orens. Le Club ne sait pas encore pour la restauration et les mesures sanitaires mais à Saint-Orens la restauration reste très accessible. Serge GALIANO doit reprendre contact avec les arbitres désignés.

Résultats des sélections Régionales : l'ETR va présenter la liste des jeunes qualifié-e-s dans les jours prochains (NDR : voir Annexe II publiée le 30/09/2020 sur le site du C.R.O)

5- Point des licences et de la Trésorerie

a) Point des licences par Michel LEBOT

A aujourd'hui, la Fédération perd presque 20 000 licences soit presque 7% de son effectif 2019. Pour les départements métropolitains les pertes vont jusqu'à 28% ; Equilibre pour 3 départements et 7 en positif. Notre Département perd environ 5% de son effectif 2019. Seuls, deux Départements sont au-dessus de 10 000 licenciés, les Bouches du Rhône (- 9%) et la Haute-Garonne.

b) Trésorerie par Serge GALIANO

Estime que l'exercice de fin d'année 2020 en intégrant certaines prévisions de recettes (vente de licences des différents secteurs non encore encaissées (environ 78 000€), quelques mutations etc.) ou de dépenses, pourrait être excédentaire de 66 à 67 000€.

8 - Questions diverses

- Michel LEBOT

A reçu une demande de remise de peine pour un joueur suspendu deux ans en 2019. Ayant fait la moitié de sa peine, il demande une remise de peine. Avec deux abstentions, zéro pour, la remise de peine est refusée.

- Frédéric DEBEZI

Fait part du non respect des règlements qui se serait produit dimanche dernier lors d'un concours officiel, au Club du Tracassin. Le Président rappelle que pour monter une commission de discipline, il faut que des rapports soient adressés au Président du Comité pour saisir la C° de Discipline.

- Gilbert DUCASSE

Remercie les Membres du Comité H.G qui lui ont témoigné des marques d'affection lors du décès de son Papa.

- Alain PINAUD

Demande à Fréderic DEBEZI d'adresser aux Districts la liste des arbitres et des graphiqueurs qui appartenaient à l'ancien Secteur de Toulouse.

- Emilie FOURNES

Demande si les rencontres de Coupe de France de ce week-end peuvent se dérouler dans les boulodromes couverts ou non ? Pour le moment en H.G, les boulodromes sont accessibles à la compétition SAUF décisions contraires et écrites de la Mairie concernée. Pour rappel, sur la compétition, les arbitres n'ont pas obligation de porter le masque mais la CNA le recommande.

- Jean-Bernard VIGNERES

Demande au Président si les démarches auprès de la Ville de Colomiers pour obtenir un lieu de permanences pour le futur district Est, ont avancées ? Michel LE BOT doit relancer sa demande.

- Marie-Madeleine CLAMENS

Rappelle aux responsables de secteur de penser à transmettre au moins 5 jours avant les consignes d'organisation des prochaines compétitions maintenues en H.G.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin vers 22h45

La prochaine réunion est fixée au vendredi 06 novembre 2020 à 20h
- suivant les mêmes mesures sanitaires du 25/09/20 -

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.

La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.

ANNEXE I

CHAMPIONNATS H.G 2021 *(ordre chronologique)*		
CHAMPIONNATS	**DATES & HORAIRES**	**LIEUX**
DOUBLETTE SENIOR MASCULIN	S 27 mars - 14h D 28 mars - 9h suite	**LASBORDES**
TETE à TETE FEMININ	D 28 mars - 9h	
TIR de PRECISION FEMININ	S 27 mars - 9h	**MONDAVEZAN**
TRIPLETTE SENIOR MASCULIN	S 10 avril - 14h D 11 avril - 9h suite	**ROQUETTES**
TRIPLETTE SENIOR FEMININ		
TRIPLETTE VETERAN	Me 14 avril - J 15 avril - suite	~~**MONTREJEAU**~~ **SAINT-BEAT**
TIR de PRECISION MASCULIN	S 17 avril - 9h	**MONDAVEZAN**
DOUBLETTE FEMININ	S 17 avril - 14h D 18 avril - 9h suite	**SOUPETARD**
TETE à TETE SENIOR MASCULIN	S 18 avril - 9 h	**BESSIERES**
DOUBLETTE MIXTE	S 1er mai - 14h D 02 mai - 9h suite	**BALMA**
TRIPLETTE PROMOTION	S 08 mai - 14h D 09 mai - 9h suite	**ROQUEFORT / GARONNE**
TRIPLETTES JEUNES	S 08 mai - 14h D 09 mai - 9h suite	**BOULE POINTINE**
DOUBLETTE JEU PROVENCAL	S 03 avril - 8h30 D 04 avril - 8h30 suite	**FENOUILLET**
TRIPLETTE JEU PROVENCAL	S 24 avril - 8h30 D 25 avril - 8h30 suite	**FENOUILLET**

EQUIPES JEUNES SELECTIONNEES POUR LE TROPHEE DES PEPITES
29/10 AU 01/11/2020

	MINIMES	CD	CADETS	CD	JUNIORS	CD
EQUIPE I	LE MANCHEC BAPTISTE	82	DOERR LOGAN	65	MAZERIE CHARLINE	46
	VABRE MATHEO	81	RICHARD KIMSLEY	82	CASTAGNE GUERLAIN	31
	EDUCATEURS		D. MERCADIER, A. GOMES OU JC. MOREAU, CH. COLMAGRO			

	MINIMES	CD	CADETS	CD	JUNIORS	CD
EQUIPE II	DAULIAC TITOUAN	46	LABARTHE LOU	12	IVANOVITCK DIEGO	31
	LLOPPART PIERRE	66	BRETON NOAH	12	MARCHESE LUCAS	34
	EDUCATEURS		S. BOURGES, P. BORIES, A AZEMA			

	MINIMES	CD	CADETS	CD	JUNIORS	CD
EQUIPE III	BARTHES CLARA	11	COUPET MATHIS	66	GARCIA HUGO	30
	LEBEAUPIN LUCAS	11	JEAN - BOUTIN MANO	30	STIMBACH JOHAN	30
	EDUCATEURS		A. DONNADIEU, M. VILLEMIN, G. PEREZ			

	MINIMES	CD	CADETS	CD	JUNIORS	CD
REMPLACANTS	MARTINEZ KIARA	09	GERBE JADE	66	SANCHEZ LEA	65
	DIVOL JUSTIN	30	ESCLUSA MARTIN	81	BAPTISTE KEN	11